

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agence Europol : une réforme préoccupante pour les droits fondamentaux et la protection des données

Le Parlement européen a entériné aujourd'hui l'entrée en négociation avec le Conseil pour la réforme du mandat de l'agence Europol. Un projet extrêmement préoccupant pour l'eurodéputée Ecolo Saskia Bricmont, responsable du dossier pour le groupe Verts/ALE au Parlement européen. Cette réforme pourrait nuire au respect des droits fondamentaux notamment le droit à un recours judiciaire, à un procès équitable, à la non discrimination et à la protection des données personnelles.

“Je suis extrêmement préoccupée par l'extension des pouvoirs de l'Agence”, pointe Saskia Bricmont. “Les quelques améliorations que nous avons obtenues pendant les négociations face aux autres groupes politiques, telles que la désignation d'un officier de protection des droits fondamentaux et un forum consultatif, n'offrent pas les garanties démocratiques et contre-pouvoirs suffisants pour assurer un contrôle indépendant de l'Agence et la garantie du respect des droits fondamentaux.”

La réforme renforce également les compétences de l'Agence en matière de collecte de données personnelles - y compris de non suspects, d'échanges de données personnelles avec des parties privées et des États tiers. Elle prévoit également le développement d'activités de recherche et d'innovation, y compris des technologies d'intelligence artificielle à des fins expérimentales et policières.

“Ces développements sont inquiétants quand on sait qu'Europol a, par exemple, coordonné à travers des conférences l'utilisation par des polices nationales de technologies de reconnaissance faciale (Clearview), en dehors de tout cadre légal. Deux semaines après l'appel des parlementaires européens à une interdiction des technologies de surveillance de masse biométrique, il est interpellant de donner à Europol la possibilité de déployer de telles technologies”, souligne Saskia Bricmont. “Par ailleurs, la coopération avec des Etats-tiers requiert de stricts gardes-fou afin d'éviter qu'elle n'entraîne des menaces pour les droits fondamentaux des personnes concernées ou une ingérence étrangère dans les projets auxquels ils contribueraient financièrement.”

La réforme fait suite à une admonestation par le contrôleur européen des données personnelles (CEPD) sur le traitement massif illégal de données personnelles par l'agence. L'agence analysait de larges ensembles de données, hors de tout cadre légal.

“Il est interpellant que ce soit la découverte de pratiques illégales qui amène à une nouvelle législation visant à légaliser a posteriori ces pratiques”, dénonce l'élue Ecolo.

Contexte:

Europol est l'agence de coopération policière européenne. Une réforme de son mandat a été proposée en décembre 2020 par la Commission européenne, officiellement afin “*d’adapter l’agence aux nouveaux enjeux de sécurité en Europe*”, notamment dans la sphère digitale.

Le groupe Verts/ALE est favorable à une coopération policière accrue au niveau européen à condition qu’elle ait lieu de manière encadrée et transparente via un réel contrôle parlementaire, l’obligation de rendre des comptes, l’obligation d’autorisation judiciaire préalable, un contrôle externe indépendant.

Plus d’informations :



Camille Goret

Assistant to Saskia Bricmont, Green MEP

Greens/EFA group in the European Parliament

Phone: +32 2 28 47403 (office), +32 493 18 82 80 (GSM)

